

# LA PAGE

## MUNICIPALE

### LA SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE SOULIGNÉE À L'ÉCOLE SAINTE-MARCELLINE!

Une belle surprise attendait les élèves le 17 février dès leur arrivée à l'école! Une belle haie d'honneur composée de leurs parents et membres de leur famille! Des applaudissements, des mots d'encouragements et le son de divers instruments donnaient le ton pour cette activité spéciale! Par la suite, tous se sont rendus au gymnase pour un petit cocktail où l'on a remis à chaque élève une carte contenant un message de leur parent, un message d'encouragement! L'objectif des journées de la persévérance scolaire est de mobiliser et d'activer la communauté autour de jeunes pour parler d'effort, de persévérance, des risques du décrochage scolaire et des avantages de l'obtention d'un diplôme. Tenues annuellement à la 3<sup>ème</sup> semaine de février, ces journées correspondent à une période de l'année scolaire névralgique pour parler de la persévérance scolaire. L'activité a été organisée par l'OPP (organisation des parents participants). Un merci spécial à Madame Johanne Houde pour la réalisation de ce projet!



Martine Mochon (parent), Samuel Michaud, Édouard Brisebois, Valérie Pellerin (enseignante), William Brisebois et Joey Paradis



Myriam Larochelle, Janie Savenberg, Naomie Lavoie et Julie Boudreau (parent)

### À retenir

**Lundi le 12 mars** : Assemblée du Conseil Municipal à 20h00 à la salle communautaire 435 1<sup>ère</sup> Rue Pied de la Montagne



# Conseil municipal



### Maire

#### M. Gaétan Morin

Administration, sécurité publique et de par sa fonction est membre de tous les comités.

### Conseiller - Poste 1



#### M. Réal Payette

Administration, réseau routier, comité de liaison des Associations des lacs municipaux, loisirs et culture

### Conseiller - Poste 2



#### M. Gilles Arbour

Maire suppléant, Aqueduc, administration et finances, âge d'or, comité consultatif d'urbanisme, comité de liaison des associations de lacs municipaux, responsable de La Page municipale

### Conseillère - Poste 3



#### Mme. Angèle Roy

Loisirs et culture, environnement, jeunesse, comité de liaison des associations des lacs, R.E.G.I.M., comité de la ruralité

### Conseiller - Poste 4



#### Mme. Danielle Morin

Inspecteur canin, HLM, bibliothèque, règlement sur les nuisances et loisirs

### Conseiller - Poste 5



#### M. Serge Forest

Comité consultatif d'urbanisme, terrains et bâtiments, aqueduc, Comité de liaison des associations de lacs

### Conseiller - Poste 6



#### M. Noël Lefebvre

Sécurité publique, comité ruralité, terrains et bâtiments, réseau routier, comité consultatif d'urbanisme, patrimoine et jumelage

### Bureau municipal

500, rue Principale  
Ste-Marcelline (Québec) J0K 2Y0  
(Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, fermé le midi)

**Réception/Taxation /Loisirs:** ...450 883-2241  
poste 7500  
info@ste-marcelline.com

**Festival des Artisans/Culture...**450 883-2241  
poste 7562  
alavoie@ste-marcelline.com

**Comptabilité :** ..... 450 883-2241 poste 7510  
administration@ste-marcelline.com

**Direction, Gestion, Plaintes, Voirie, Aqueduc :** ..... 450 883-2241 Poste 7505  
chaulard@ste-marcelline.com

**Urbanisme, Permis, Environnement et nuisances :** ..... 450 883-2241 poste 7530

**Urgence municipale :** ..... 450 758-7544

**Bureau de poste :** ..... 450 883-2462

**Bibliothèque :** ..... 450 883-2241 poste 7560  
(Mardi de 13 h 30 à 15 h et Mercredi de 19 h à 20 h)  
Chalet des loisirs :.. 450 883-2241 poste 7561  
Salle communautaire

(Cuisine) : ..... 450 883-2241 poste 7563  
Permis de brûlage : 450 834-2580 poste 7140  
St-Vincent-de-Paul : .....450 759-0672

Maison des jeunes : ..... 450 883-6076  
Urgence, Pompiers, Ambulance,

Police (S.Q) : ..... 911  
Ordures, Recyclage : .....450 883-3789

Contrôle animaux : ..... 450 756-4791  
Services de dépannage : .....450 883-8890

Régie régionale de la santé et des  
Services sociaux : ..... 1 866 APPELLE

Transport adapté : .....450 834-5441  
Gai écoute:.....1 888 505-1010

www.gaiecouste.org



# Communautaire

## CLUB PETIT MOULIN

Le jeudi : Viactive se poursuit de 13h00 à 14h00 et V.I.T (jusqu'au 29 mars) de 14h00 à 16h00

Bienvenue à tous!  
Suzanne Labrecque, Présidente 450.883.1118

## RAPPEL RAPPEL COURS LACTOFERMENTATION

Aucun conservateur, pas de consommation d'énergie... et des légumes qui conservent leur fraîcheur et leurs vitamines. On peut ainsi disposer toute l'année de crudités prêtes à consommer!

Le cours est donné par Gabrielle Samson, chef propriétaire du Kirlian Café, restaurant spécialisé en alimentation vivante de Val-David dans les Laurentides.

Le dimanche 11 mars 2012  
De 13h00 à 16h00  
au Chalet des Loisirs  
Coût :85\$ par personne.  
Pour inscription : 450-883-2241 poste 7500.

## LES MOTS DE LA MDJ

Gros merci aux donateurs des derniers mois.  
Merci pour le matériel de bricolage, les bouteilles vides et les sous.  
Ces petits gestes = un GROS coup de main.

Notre année financière se termine le 31 mars et, il y a un gros manque à gagner. Afin de combler une partie du déficit prévu, les jeunes et l'équipe d'animation recueillent présentement des 1\$.  
Merci d'encourager et de soutenir la Maison des Jeunes de votre milieu.

Le vendredi 30 mars, nous invitons les gens de la communauté à un rendez-vous :

MARCHE dans les rues de Ste-Marcelline.

Départ à 18h de la Maison des Jeunes. Une collation santé sera servie au retour. En espérant que vous vous joindrez à nous... jeunes et moins jeunes.

**Au plaisir de vous rencontrer, de marcher avec vous !**



## PATIN AU CLAIR DE LUNE

Le 21 janvier dernier avait lieu pour la troisième année consécutive, l'activité du Patin au clair de lune à la patinoire municipale. Durant cette soirée, près de 150 personnes ont pu profiter du bon air hivernal en patinant sur nos deux patinoires extérieures tout en savourant un bon chocolat chaud et une fondue au chocolat. L'ambiance était au rendez-vous grâce à monsieur Érick De Chevigny, résident de Sainte-Marcelline, qui a eu la gentillesse d'occuper le rôle de DJ pour la soirée. De plus, monsieur Gaétan Morin, maire de la municipalité de Sainte-Marcelline, a fait tirer parmi les participants une dizaine de tuques 'Plaisir d'hiver' ainsi qu'un forfait pour quatre personnes d'une valeur de 400\$ pour une fin de semaine au Village des jeunes de Saint-Côme. Félicitation à monsieur Jean-François Perron et à sa famille qui sont les heureux gagnants! Un merci très spécial à Annie et à Myriam de la Maison des jeunes de Sainte-Marcelline qui ont amené une aide précieuse durant l'événement!

Une soirée réussie à la hauteur des attentes!  
Merci à tous les participants et à l'an prochain!



La famille gagnante du forfait en compagnie de Monsieur Gaétan Morin

## AVIS DE RECHERCHE

Le 15 février 2012, 14h55  
Ste-Marcelline

Les jeunes, les membres de l'équipe d'animation ainsi que les membres du conseil d'administration de la Maison des jeunes demandent l'aide de la population afin d'identifier et de localiser des suspects dans un dossier de tentative de recrutement. Les suspects sont âgés entre 18 et 120 ans, parlant français, sont fiables et dynamiques. Nous avons des raisons de croire que les suspects ont la capacité de s'engager et ont à cœur la cause des adolescents. De plus, l'analyse du dossier nous permet d'affirmer que ces mêmes suspects ont quelques heures à partager chaque mois.

Toute personne voulant nous transmettre de l'information concernant ce dossier peut le faire de façon anonyme et confidentielle en contactant la ligne Info-MDJ au 450-883-6076.

## BILLETS DE SKI



Semaine de relâche  
Vente de billets de ski pour la station Val Saint-Côme 21\$ par jour par personne.  
Pour information : 450.883.2241 poste 7500

Faites-vite! Les quantités sont limitées!  
Premier arrivé, premier servi!



## STATIONNEMENT



Selon l'article 1.7 du règlement Municipal 205-99 il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 07h00 du 1er novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

## LES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX SE POURSUIVENT

Bonjour à tous,

Comme la plupart le savent déjà, je suis en poste à temps plein depuis le début de l'année 2012. De ce fait, cette continuité assure un suivi plus assidu des projets environnementaux sur le territoire de la municipalité. Plusieurs actions sont prévues et ce, dès le début de la saison printanière :

- Continuer la campagne de sensibilisation au Règlement de Contrôle Intérimaire (RCI) et la caractérisation des bandes riveraines (photographies et évaluation des berges). Trois plans d'eau doivent être priorités : Le lac Parc Bleu, le lac Morin et l'Étang du Village;
- Faire une surveillance accrue et émettre des avis et/ou contraventions aux résidents qui tondent leur pelouse jusqu'au bord (ou presque) ou qui réalisent de mauvais aménagements;
- Dès le début du printemps, lancer une campagne de pancarte-fierté avec les associations des lacs sur le territoire;
- Poursuivre le suivi environnemental des 7 plans d'eau, en assurer le suivi en amont et compléter leur carnet de santé.

- Distribuer des arbres lors de la tenue annuelle de la journée de l'environnement;
- Développer un projet de renaturalisation des berges sur les terrains municipaux;

Je vous invite à me rejoindre si vous désirez participer à un projet ou bien me faire part de vos idées quant à l'amélioration de la qualité de l'environnement dans la municipalité.

J'en profite également pour vous rappeler qu'un certificat d'autorisation est nécessaire pour les projets de renaturalisation dans la bande riveraine. N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de conseils ou de documentation reliés à votre aménagement.

Je suis très heureuse de constater que vous êtes nombreux à changer vos habitudes et à vous soucier de la préservation de nos richesses naturelles. Je souhaite que les efforts se poursuivent au cours de l'été 2012 et dans les années à venir. Sur ce, je vous dis à bientôt, et j'ai hâte de vous revoir cet été!

Sophie Gagné,  
Inspectrice adjointe en bâtiments



## HORAIRE DE LA PATINOIRE CHALET DES LOISIRS

HORAIRE SEMAINE DE RELÂCHE  
(Du samedi, 4 mars au dimanche, 11 mars 2012)

\* Si la patinoire est encore ouverte\*

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12h à 15h	Ballon balai	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
15h à 18h	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
18h à 21h	Fermé	Fermé	Hockey adultes	Patin libre	Patin libre	Maison des jeunes	Patin libre

## LA CHORALE DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARCELLINE

Le 27 janvier dernier, les membres de la chorale de notre église, accompagnés de leur conjoint se réunissaient pour leur traditionnel souper annuel. Cette année, c'était différent puisque les membres voulaient souligner le départ de Madame Réjeanne Arbour Larochelle à titre de directrice et la remercier bien sincèrement pour son dévouement. Madame Réjeanne Arbour Larochelle chante à l'église depuis son tout jeune âge, ayant commencé à l'âge de 6 ans à la messe de minuit; depuis elle n'a pas arrêté. Elle a dirigé la chorale durant plusieurs décennies et a toujours été fidèle au poste.

Madame Jacqueline Arbour a accepté de prendre la relève et elle pourra compter à l'occasion sur le support de Réjeanne.

MERCI POUR TOUTES CES ANNÉES!!!!

PS. L'invitation de joindre la chorale est lancée. Communiquez avec la responsable au : 450.883.3712



## UNITÉ PIED DE LA MONTAGNE CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE

La résurrection de Jésus est au cœur de notre foi et Pâques est considéré comme la fête la plus importante pour les croyants; c'est pourquoi nous vous invitons à venir célébrer en Église les moments importants reliés à ce temps liturgique.

### CÉLÉBRATION DE LA RÉCONCILIATION

Mardi 13 mars: Ste-Marcelline 14h30

Mardi: 13 mars: Ste-Mélanie 19h30

Mercredi: 14 mars : St-Ambroise 19h30

Dimanche 18 mars: St-Ambroise 10h30 (durant la messe)

### TRIDIUM PASCAL POUR TOUTE L'UNITÉ PIED DE LA MONTAGNE

Jeudi Saint 5 avril Ste-Marcelline : 16h00 Messe

St-Ambroise : 19h30 Messe

Vendredi Saint 6 avril Ste-Marcelline : 15h00 Office

St-Mélanie : 19h30 Chemin de croix

Samedi Saint 7 avril Ste-Mélanie : 19h30 Veillé Pascale

Dimanche de Pâques 8 avril

Ste-Marcelline :9h00 /Ste-Mélanie et St-Ambroise :10h30

### INITIATION SACRAMENTELLE /INITIATION CHRÉTIENNE

Préparation des jeunes à l'Eucharistie à la salle Esther Blondin à St-Ambroise

5ème rencontre : 9 mars, 19h00-20h00 ou 10 mars, 9h00-10h00

6ème rencontre : 30 mars, 19h00-20h00 ou 31 mars, 9h00-10h00

### CÉLÉBRATIONS DE LA PREMIÈRE DES COMMUNIONS

Ste-Marcelline: 14 avril 16h30 ou St-Ambroise : 15 avril à 10h30.

Prochaines rencontres pour les aventuriers, 6-11 ans

11 et 25 mars / 1er et 22 avril à la salle Esther Blondin à 10h15

Prochaines rencontres de la P'tite Pasto : 19 février/18 mars de 9h30-11h00

### RENCONTRES POUR LA CONFIRMATION

Lundi 27 fév./ Jeudi 15 mars Église Ste-Mélanie à 18h45-20h00 ou

Samedi : 3 mars /17 mars à St-Ambroise 9h15-10h30

**Carmen Champagne ou Monique Dufour :(450) 755-5119**



## Communautaire

---

### **ÉLECTIONS PAR ACCLAMATION DE MADAME DANIELLE MORIN**

Suite à la démission de Monsieur Sylvain Rouillard au siège 4, Madame Morin a accepté de relever le défi pour terminer le mandat. Madame Morin se joint donc à l'équipe du Maire Gaétan Morin et elle aura comme responsabilités L'inspecteur canin, le HLM, la bibliothèque, le règlement des nuisances et les loisirs. Madame Morin est très impliquée au sein de la communauté, entre autre au sein du noyau porteur du comité de participation citoyenne également elle s'occupe des scouts et est également bénévole lors de différentes activités. Nous souhaitons à Madame Morin la bienvenue au sein du conseil municipal.

### **COORDONNATRICE À LA CULTURE**

Une nouvelle coordonnatrice de la culture est en poste depuis février en remplacement de Geneviève Côté présentement en congé de maternité. Il s'agit de Madame Audrey Lavoie. Elle est en charge de la coordination du Festival des Artisans et de la Fête Nationale. Madame Lavoie possède une expérience dans l'organisation d'évènements. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi l'équipe municipale et tout le succès escompté. Vous pouvez la rejoindre au 450.883.2241 poste 7562 ou par courriel [alavoie@ste-marcelline.com](mailto:alavoie@ste-marcelline.com).



Le vendredi 24 février 2012

Bonjour,

La Municipalité et la Corporation des Loisirs de Sainte-Marcelline-de-Kildare est fière de vous annoncer le lancement de la 14e édition du Festival des Artisans. L'événement aura lieu les 22 et 23 septembre 2012 de 10h00 à 17h00.

Dans un souci du respect de l'environnement, les formulaires d'inscription sont disponibles seulement sur notre site Internet : [www.ste-marcelline.com](http://www.ste-marcelline.com) (onglet loisirs et culture / section Festival des Artisans / inscription). Le formulaire est en format dynamique. Vous pouvez donc le remplir en ligne. Le mot de passe pour l'ouverture et la modification est : 2AR1T2. Vous devez retourner le formulaire par la poste ou par courriel. Il est important également d'annexer à votre envoi tous les documents demandés. Vous avez jusqu'au 23 mars pour nous faire parvenir le formulaire dûment rempli.

Pour toutes questions ou besoin d'information, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone au 450-883-2241 poste 7562 ou par courriel à l'adresse suivante : [alavoie@ste-marcelline.com](mailto:alavoie@ste-marcelline.com).

Nous vous remercions grandement de l'intérêt que vous portez à la 14e édition du Festival des Artisans.

Veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.

---

Audrey Lavoie  
Coordonnatrice de la culture  
Coordonnatrice du Festival des Artisans  
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare

---